



Comité Social Territorial (CST) du 30 septembre 2025 De l'enfumage verbal...

Propos du président Morin à l'égard des agents régionaux cet été sur LCI

Dans un premier temps, nous lui avons adressé une lettre ouverte, ensuite nous avons sollicité des excuses publiques.

Pour seule réponse, celle du Directeur Général des Services : « Ce n'est pas une expression de défiance à l'égard des agents de la collectivité. Un homme politique a le droit de penser que le statut de la fonction publique n'attire plus... ». Et d'ajouter : « Ces propos n'appellent pas d'excuses publiques... ».

Le mépris s'ajoute au mépris !

Le statut d'homme politique, même d'ancien ministre de Monsieur Sarkozy, ne donne pas tous les droits à Monsieur Morin ni à quiconque !

La bataille du rail continue

Par l'ouverture à la concurrence, la Région Normandie a livré le ferroviaire au secteur privé. C'est un choix politique contre les usagers et contre les cheminots !

La CGT-CRN est contre et dénonce ce choix purement idéologique, cette décision injustifiable qui va à l'encontre de la garantie d'un service de qualité et de sécurité pour les usagers.

La privatisation n'est pas une fatalité, d'autres régions comme la Bretagne et l'Occitanie ont pris une autre direction : celle de reconduire un contrat de 10 ans avec la SNCF.

Tableau des emplois

Une fois de plus, la CGT-CRN a demandé la revalorisation de l'IFSE qui n'a pas été augmentée depuis la fusion, alors que les spécificités techniques des métiers ont évolué. Aussi, la CGT-CRN déplore la diminution des postes de catégorie C sur les sites administratifs.

Vote électronique pour les élections professionnelles

La CGT-CRN est contre un vote exclusivement électronique au regard de la dernière expérience des élections de décembre 2022 qui fut un échec.

Chaque agent de la collectivité régionale doit pouvoir choisir ses représentants sans entrave technique et par des conditions de vote favorables et adaptées.

Convention d'objectifs et de Moyens entre la Région et les lycées

Non-respect du droit syndical, tablettes inopérantes pour l'information des agents des lycées, habilitations électriques, dotations en moyens humains à revoir, peu de moyens consacrés à la santé, à la sécurité et aux conditions de travail...

Votre contre de la CGT-CRN car le compte n'y est vraiment pas !